

## VUE D'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES

**1. RÉALISER UNE ANALYSE  
DES EXIGENCES  
FONCTIONNELLES ET  
TECHNIQUES POUR DÉCRIRE  
DES SOLUTIONS  
TECHNOLOGIQUES  
RÉPONDANT AUX BESOINS  
DES PROFESSIONNELS DE  
SANTÉ**

**2. RÉDIGER DES  
SPÉCIFICATIONS  
FONCTIONNELLES ET  
TECHNIQUES DES SYSTÈMES  
D'INFORMATION EN SANTÉ  
OU DES DISPOSITIFS  
MÉDICAUX NUMÉRIQUES**

**3. ELABORER DES SYSTÈMES  
D'INFORMATION EN SANTÉ**

**4. ELABORER DES  
DISPOSITIFS MÉDICAUX  
NUMÉRIQUES**

**5. CONSEILLER LES  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
DANS LA MISE EN ŒUVRE DE  
TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION POUR LA  
SANTÉ**

## Compétences

## Composantes essentielles (critères d'exigence)

<b>1. RÉALISER UNE ANALYSE DES EXIGENCES FONCTIONNELLES ET TECHNIQUES POUR DÉCRIRE DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES RÉPONDANT AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En dialoguant de manière proactive avec les professionnels de santé (COM)</li> <li>• En prenant en compte les normes et réglementation du contexte (REG)</li> <li>• En rédigeant une documentation structurée d'expression des besoins (MET)</li> <li>• En prenant en compte les usages spécifiques des professionnels de santé (RES)</li> </ul>
<b>2. RÉDIGER DES SPÉCIFICATIONS FONCTIONNELLES ET TECHNIQUES DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN SANTÉ (SIS) OU DES DISPOSITIFS MÉDICAUX NUMÉRIQUES (DMN)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En respectant les besoins fonctionnels des professionnels de santé (RES)</li> <li>• En respectant les contraintes techniques dans le choix ou le développement de solutions technologiques (RES)</li> <li>• En respectant les contraintes réglementaires (certification, interopérabilité, sécurité, et RSE) (REG)</li> <li>• En mettant en œuvre un formalisme de spécification (MET)</li> <li>• En structurant des supports intelligibles pour une communication efficace (écrite et orale) à destination de la maîtrise d'œuvre (COM)</li> </ul>
<b>3. ELABORER DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN SANTÉ (SIS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En garantissant que les solutions techniques sont finalisées et répondent aux besoins identifiés (RES)</li> <li>• En optimisant l'utilisabilité, les performances et la stabilité des solutions techniques (RES)</li> <li>• En justifiant de la pertinence des choix méthodologiques mis en œuvre (MET)</li> <li>• En produisant une documentation adaptée à la solution produite (COM)</li> <li>• En prouvant l'exécution de tests de validation (MET+RES)</li> </ul>
<b>4. ELABORER DES DISPOSITIFS MÉDICAUX NUMÉRIQUES (DMN)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En utilisant les méthodes de traitement de données biomédicales répondant aux besoins identifiés (MET)</li> <li>• En optimisant les performances de la solution en lien avec le cahier des charges défini (RES)</li> <li>• En respectant la démarche qualité et la réglementation liées la solution (REG)</li> <li>• En intégrant le processus de validation tout au long de l'élaboration de la solution (MET+REG+RES)</li> <li>• En produisant une documentation adaptée à la solution produite (COM)</li> </ul>
<b>5. CONSEILLER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION POUR LA SANTÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En prenant en compte les normes et réglementation du contexte (REG)</li> <li>• En prenant en compte l'ensemble des éléments permettant de répondre aux attentes des professionnels de santé (RES)</li> <li>• En garantissant l'adéquation fonctionnelle entre la solution technologique et les besoins des professionnels de santé (RES)</li> <li>• En structurant des supports intelligibles pour une communication efficace (écrite et orale) à destination de l'ensemble des parties prenantes du projet (COM)</li> </ul>